

000 par an, avec indexation de 10 p. 100 par an, et remise de 15 p. 100 sur 10 ans (horizon temporel de la proposition), \$5,791,500.

c) Économies de location, Vancouver (C.-B.), \$347,540 par an, avec indexation de 10 p. 100 par an (facteur d'inflation), et remise de 15 p. 100 sur 10 ans (horizon temporel de la proposition), \$2,683,703.

d) L'achat de la clinique WCB procure 100,000 pieds carrés d'espace nécessaire qui, s'il n'était pas acheté, devrait être remplacé par une construction nouvelle au prix de \$100 le pied carré ou \$10,000,000 ou (2) la location à \$15 le pied carré, soit un prix de location annuel de \$1,500,000, avec indexation de 10 p. 100 par an (facteur d'inflation), et remise de 15 p. 100 sur dix ans (horizon temporel de la proposition), \$11,583,000.

Coût net sur dix ans: \$6,771,797.

LE BUDGET DU PROGRAMME DE PRÊTS AUX ÉTUDIANTS

Question n° 2474—M. Herbert:

1. Au cours de chacune des cinq dernières années, combien a-t-on prévu au budget pour le programme de prêts aux étudiants et combien a-t-on alloué à chaque province?

2. Combien a-t-on accordé à la province de Québec en paiements de remplacement?

L'hon. Gerald Regan (secrétaire d'État): 1. a) Montants inscrits au budget au cours des cinq dernières années financières:

1976-1977	1977-1978	1978-1979	1979-1980	1980-1981
\$	\$	\$	\$	\$
68,400,000	94,700,000	97,796,000	97,796,000	110,940,000

b) Il n'est pas possible de ventiler ces affectations budgétaires par province car, à l'exception des paiements de remplacement faits à la province de Québec, les crédits en question sont versés à des banques ou à des agences de recouvrement, et non pas aux gouvernements provinciaux. En revanche, dans certains cas, ce ne sont pas les autorités de la province dans laquelle se trouve la banque ou l'organisme prêteur qui autorisent les prêts.

Le tableau ci-dessous indique le montant des prêts accordés annuellement dans chaque province au cours des cinq dernières années (l'année de prêt se termine le 30 juin):

Province	1975-1976	1976-1977	1977-1978	1978-1979	1979-1980
	(en millions de dollars)				
C.-B.	16.9	20.3	19.9	20.4	21.1
Alb.	20.2	19.9	18.7	19.2	20.3
Sask.	5.6	5.5	7.5	7.9	7.0
Man.	7.6	12.6	9.1	7.8	7.0
Ont.	76.4	90.7	59.1	77.2	69.5
N.-B.	10.2	8.6	8.4	8.8	8.9
N.-É.	13.7	13.2	11.3	11.1	11.7
Î.-P.-É.	2.0	2.3	1.7	1.7	1.6
T.-N.	4.6	5.0	4.8	5.0	5.1
Yukon	0.1	0.1	0.2	0.1	0.2
T.N.-O.	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1
Total	157.4	178.3	140.8	159.3	152.5

2. Paiements de remplacement faits à la province de Québec au cours de chacune des cinq dernières années financières:

1976-1977	13,027,488
1977-1978	12,102,573
1978-1979	15,875,306
1979-1980	21,670,352
1980-1981	17,452,507

[Traduction]

M. Irwin: Je demande, madame le Président, que les autres questions restent au *Feuilleton*.

Pétrole et gaz du Canada—Loi

Mme le Président: On a répondu aux questions énumérées par le secrétaire parlementaire. Les autres peuvent-elles rester au *Feuilleton*?

Des voix: D'accord.

* * *

DEMANDES DE DOCUMENTS

M. Ron Irwin (secrétaire parlementaire du secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Madame le président, j'ai le plaisir de déposer un texte révisé en réponse à la motion n° 51 portant production de document inscrite au nom du député de Victoria (M. McKinnon).

Mme le Président: Plaît-il à la Chambre que l'honorable secrétaire parlementaire dépose le document révisé?

Des voix: D'accord.

LA PRODUCTION DE COPIE DES LETTRES, DOCUMENTS ET ÉTUDES SUR LE DÉMÉNAGEMENT DE LA DIVISION «E» DE LA DIRECTION GÉNÉRALE DE LA GRC DE VICTORIA À VANCOUVER

[Texte]

Motion n° 51 (révisé)—M. McKinnon:

Qu'un ordre de la Chambre soit donné en vue de la production de copies des lettres, documents et études sur le déménagement de la Division «E» de la Direction générale de la GRC, de Victoria à Vancouver (C.-B.)

[Traduction]

M. Hal Herbert (Vaudreuil): Madame le Président, depuis décembre dernier, il y a une demi-douzaine de motions inscrites à mon nom au *Feuilleton*. Je voudrais attirer l'attention du secrétaire parlementaire surtout sur la motion n° 56. Celle-ci demande qu'on dépose à la Chambre un exemplaire de la dernière entente signée entre le gouvernement et l'Ontario en vertu du Régime d'assistance publique du Canada. Il faudrait tirer les choses au clair, car je crois savoir que le gouvernement fédéral est prêt à déposer le document, mais que les autorités ontariennes refusent leur consentement. Je demanderai donc au secrétaire parlementaire s'il peut tirer cette affaire au clair après l'appel des motions portant production de documents mercredi prochain. Bien entendu, cette motion est importante dans le cadre de la discussion qui aura lieu cet automne sur le renouvellement des versements de transfert d'impôt aux provinces. Il est inutile d'en dire plus long sur l'importance de cette affaire.

M. Ron Irwin (secrétaire parlementaire du secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Madame le Président, je remercie le député de ses observations et je les transmettrai au secrétaire parlementaire du président du Conseil privé (M. Smith).

Je demande, madame le Président, que tous les autres avis de motion portant production de documents soient reportés.

Mme le Président: Tous les autres avis de motion sont-ils reportés?

Des voix: D'accord.

ORDRES INSCRITS AU NOM DU GOUVERNEMENT

[Traduction]

LA LOI SUR LE PÉTROLE ET LE GAZ DU CANADA

MESURE CONCERNANT LES DROITS RELATIFS AU PÉTROLE ET AU GAZ

La Chambre reprend l'étude, interrompue le mardi 27 octobre, du bill C-48, tendant à réglementer les droits relatifs au